

VOTRE



LIVRET DE BIENVENUE A L'EMS « LE PAVILLON »



**HOPITAL
DE LAVAUX**

Bienvenue chez vous !



Chère résidente, Cher résident,

Nous sommes heureux de vous accueillir dans votre nouveau lieu de vie.

Nous mettrons tout en œuvre afin que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions.

Nous allons, avec votre collaboration, entreprendre le maximum pour que notre offre d'accompagnement soit optimale et réponde à vos besoins et à vos aspirations, dans un profond respect de votre autonomie.

Ce livret vous accompagnera au quotidien et vous permettra de répondre à certaines de vos questions. Vous y trouverez toutes les informations utiles.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !

Rodolphe Rouillon
Directeur général



ARRIVEE

Lors de votre arrivée, nous vous accompagnerons dans votre nouveau lieu de vie, nous vous ferons visiter le « Pavillon », nous vous présenterons à votre voisin-e de chambre.

Un contrat d'hébergement vous sera proposé dès votre entrée au Pavillon.

Avant de partir, avez-vous réglé tous les problèmes relatifs à votre logement ?

Chacun parmi vos proches connaît votre nouvelle adresse de séjour, ici à l'Hôpital de Lavaux à 1096 Cully ?

Que prendre avec vous ?

- Les effets personnels dont vous aurez besoin (habits d'intérieur et d'extérieur, chaussures, etc...)
- Vos affaires de toilette
- Vos lunettes et appareils auditifs
- Vos moyens auxiliaires de marche (tintébin, cannes, etc.)
- Les médicaments que vous prenez habituellement et votre semaine si vous en possédez un
- Votre carte d'assuré-e, votre carte d'identité
- Les documents médicaux et les radiographies que vous possédez
- Des objets de décoration, des photos
- Des meubles (à discuter avec la responsable)

Sur place et contre supplément, vous trouverez :

- ^ Des journaux, disponibles au restaurant
- ^ Des magazines en vente au restaurant
- ^ Un téléphone à votre disposition, sur demande
- ^ Une télévision avec radio et écouteurs dans votre chambre, sur demande

DEROULEMENT DE VOTRE VIE « AU PAVILLON »

L'accompagnement : un travail d'équipe

Une rencontre sera organisée avec l'équipe interdisciplinaire (votre infirmière référente, l'animatrice, le médecin, l'aumônier, un représentant de la direction) dans les 3 mois qui suivent votre arrivée.

Vos proches et vous, aurez ainsi l'occasion de faire plus ample connaissance avec les divers intervenants qui vous accompagneront pendant votre séjour.

Le rôle de l'infirmière référente qui travaille en binôme avec une auxiliaire de santé est de vous accompagner pendant votre séjour. Ces 2 soignantes dont les noms vous sont transmis au moyen d'une carte de visite au début du séjour, vont vous aider à trouver vos repères. Elles mettront tout en œuvre pour adapter nos services à vos habitudes et à vos envies.

Après votre arrivée, vous recevrez la visite des membres de l'équipe pluridisciplinaire :

- ^ Les soignants référents ; infirmière et auxiliaire de santé
- ^ Les soignants
- ^ Les animatrices
- ^ L'aumônier.

Un projet d'accompagnement vous sera proposé.

Le médecin assistant et la médecin-chef adjointe, gériatre, vous rendront visite. Le-la physiothérapeute, l'ergothérapeute, la diététicienne, vous rendront visite sur prescription médicale.

Selon vos problèmes de santé, un projet de soin sera établi.

Le Médecin

Notre médecin gériatre, responsable du Pavillon, supervise les problèmes médicaux appuyé par les médecins assistants de l'hôpital. Néanmoins, les résidents ont la possibilité de garder leur médecin de famille, avec son accord. Dans ce cas, le médecin responsable de l'établissement contactera votre médecin pour organiser le suivi médical dans notre institution.

Le « dossier informatisé du résident »

Un dossier social, infirmier, médical et médicotechnique, appelé « dossier Carefolio » (Systèmes d'information pour Etablissement Médicalisés ou de Soins) sera constitué durant votre séjour (vous pourrez le consulter, sur demande).

Il comprend :

- votre histoire de vie
- vos directives anticipées
- les objectifs d'accompagnements
- les traitements et médicaments prescrits
- le résumé de votre histoire médicale
- les résultats de vos examens
- les désirs que vous aurez exprimés

Le colloque interdisciplinaire

L'équipe interdisciplinaire se réunit une fois par mois pour évaluer les objectifs d'accompagnement des résidents afin d'établir un projet de vie. Toute l'équipe prendra soin de vous dans une relation d'attention et de respect mutuel.

Une fois par année, l'infirmière référente reprendra contact avec vous pour refaire le point sur votre situation et sur vos souhaits. Cette discussion sera ensuite reprise avec tous les soignants et personnes qui vous entourent dans votre quotidien.

Loisirs/animations

L'animation est portée par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du Pavillon. Les activités proposées tentent de répondre au mieux aux désirs de chacun, dans un esprit de convivialité. Par le biais de ces activités nous souhaitons du mieux possible favoriser le maintien du lien social, à l'intérieur comme à l'extérieur du Pavillon. Néanmoins, elles ne sont en aucun cas obligatoires et nous les adaptons aux rythmes de chacun.

Notre service d'animation vous proposera chaque jour des occupations. Différentes activités et événements tels que film, écoute musicale, lotos, concerts, culte, messe, etc. sont offertes. Le programme du mois est affiché dans les ascenseurs et à l'entrée de la salle à manger du Pavillon.

INFORMATIONS GENERALES

Heures de visite

Les heures de visite sont libres, mais recommandées entre 10h00 et 20h00.

Selon la loi il est interdit de fumer dans l'Hôpital, à l'exception du fumoir du « Pavillon » ainsi que sur la terrasse du restaurant.

Téléphone et réseau Wifi pour l'accès à l'Internet

Un numéro de téléphone, dont les trois derniers chiffres correspondent à votre numéro de lit, vous est communiqué, lors de votre entrée.

Vos proches peuvent vous appeler directement entre 6h30 et 21h00 afin de respecter vos heures de repos.

^ exemple : 021 799 0. .. (n° de chambre)

De l'extérieur :

^ téléphone 021 799 01 11 (réception)

^ téléphone 021 799 08 20 (EMS)

De l'étranger :

^ téléphone +41 21 799 01 11

Depuis l'Hôpital :

^ composez le 0, puis le numéro du destinataire pour les appels vers l'extérieur.

La réception vous renseignera aussi sur la disponibilité de l'accès à internet par le réseau WiFi.

Réception

La réception (interne 105) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

^ du lundi au vendredi : 08h30 à 18h00

^ samedi, dimanche et jours fériés : Fermé

Un coffre y est à votre disposition et des timbres-poste y sont en vente.

Restaurant avec self-service

Le restaurant est la « place du village » de l'établissement et vous pourrez vous y rendre quand vous le désirez. C'est un espace de rencontre où les visiteurs externes sont également les bienvenus.

Vous avez la possibilité d'y manger avec vos proches et des journaux y sont en vente.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

^ lundi au vendredi : 08h30 à 17h30

^ samedi, dimanche et jours fériés : 10h30 à 13h30 / 14h15 à 17h00

En dehors de ces heures, des distributeurs automatiques sont disponibles 24/24.

Animaux



Pour des raisons d'hygiène, les chiens sont tenus en laisse et sont tolérés au niveau 2, soit réception, restaurant et terrasse.

Fumée



Tous les locaux à l'intérieur des bâtiments, y compris les balcons, sont non-fumeurs. Cette interdiction concerne également la cigarette électronique.

Un « espace fumeurs » attenant à la terrasse principale a été aménagé à cet effet.

Un fumoir dans le Pavillon est à disposition uniquement des résidents.

Exposition

Des expositions périodiques habillent les murs du restaurant au niveau 2 (rez-de-chaussée). Des œuvres diverses et variées y sont exposées telles que peintures acryliques, photographies, aquarelles, etc. Vous trouverez les informations d'expositions sur le site internet de l'Hôpital.

Les prix des œuvres sont affichés au restaurant et les réservations se font auprès de la réception.

VIE QUOTIDIENNE

Les repas

Nous vous proposons une restauration plaisir. En effet, chaque jour, le service hôtelier vous propose des mets variés. Nous prenons en compte vos goûts, vos aversions, vos allergies et votre régime éventuel. Si votre santé l'exige et sur ordonnance médicale, une diététicienne est à votre disposition. Les repas sont des moments importants.

Le chef de cuisine qualifié et expérimenté réalise sur place des repas savoureux et équilibrés. Les repas rythment leur journée et nous devons nous assurer que ces moments soient agréables et conviviaux. Synonyme de plaisir, la personne âgée peut prendre ses repas tant dans sa chambre qu'en salle à manger voire au restaurant. Les repas favorisent le goût, l'odorat, la vue et invitent à la socialisation.

Les menus de la semaine sont affichés sur la porte du salon/salle à manger ainsi que dans les chambres. Vous avez 2 menus à choix pendant la semaine servi sur assiette.

N'hésitez pas à signaler d'éventuelles aversions ou désirs particuliers à votre infirmière.

Horaires des repas

Petit déjeuner : dès 08h00 dans votre chambre ou en salle à manger

Repas de midi : 12h00 du lundi au vendredi à la salle à manger ou dans votre chambre

Repas du soir : 18h00 à la salle à manger ou dans votre chambre.

Si vous souhaitez être servi à une autre heure ou au restaurant, nous vous prions d'avertir le personnel soignant.

PRESTATIONS A DISPOSITION

A votre disposition la liste ci-dessous des experts qualifiés et expérimentés dans leur domaine. Ils collaborent avec l'équipe soignante pour assurer le bien vieillir et le bien-être des résidents.

Salon de coiffure

Un salon est à votre disposition à l'entrée principale les mercredis et vendredis dès 10h00. Les prestations proposées sont acquittées au comptant, par carte de débit ou de crédit.

Renseignements : Mme Dominique Pasche, 079 448 62 62, 021 799 02 52.
Réservation auprès de l'équipe soignante.

Podologie

Des soins spécifiques par un podologue indépendant sont proposés sur rendez-vous. La demande peut être faite auprès de votre infirmière. Ces prestations, non médicales, sont à votre charge et font l'objet d'une facture séparée établie directement par le podologue. Une liste de prix est à votre disposition sur demande.

Hygiène dentaire

Un plan de suivi peut être établi et exécuté selon votre désir et à vos frais. Une hygiéniste dentaire indépendante est également à votre disposition. Pour les rendez-vous adresser-vous à l'infirmière.

Massages thérapeutique et relaxant

Possibilité de massages sur demande (font partie des prestations non médicales à votre charge).

Le respect de vos pratiques religieuses

Un aumônier est à votre disposition. Pour une rencontre, adressez-vous à l'infirmière.

Horaires des cultes et des messes (voir programme de l'animation)

Cultes : chaque troisième dimanche du mois à 9h45

Messes: chaque premier dimanche du mois à 9h45

CONCEPT DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

« Accompagner quelqu'un ce n'est pas le précéder, lui indiquer la route, lui imposer un itinéraire, ni même connaître la direction qu'il va prendre. C'est marcher à ses côtés en le laissant libre de choisir son chemin et le rythme de son pas »

Père Patrick Verspieren

Un environnement convivial

Notre EMS s'inscrit dans un établissement répondant à plusieurs missions. La philosophie de soins est transversale à toutes nos unités. Prendre soin, c'est porter une attention particulière à la personne qui vit une situation particulière, ainsi qu'à ses proches et de les accompagner.

L'entrée à l'EMS

Nous accordons une importance particulière à l'accueil d'un nouveau résident. Une grande place est laissée à la famille, aux proches. C'est la qualité de nos échanges qui nous permettra de nous améliorer. De ce fait, bien vieillir et bien-être sont notre adage. Afin d'accueillir les résidents dans les meilleures conditions, le Pavillon a développé le projet d'accompagnement qui associe la famille et l'équipe soignante.

Un temps d'échange est organisé par la responsable avec la personne accueillie et sa famille dans les 3 premiers mois. Cet échange a pour but de compléter le recueil de données fait à l'entrée. Il permet de comprendre les besoins, les habitudes de vie, l'histoire de vie et de réajuster notre accompagnement.

Une équipe mobilisée auprès de chacun.

La vie quotidienne à l'EMS

Elle se veut respectueuse du rythme de vie habituel du nouveau résident. Les soins sont individualisés. Ils tiennent compte des besoins du résident et tendent à pallier une déficience temporaire ou définitive. L'objectif des soignants est de travailler non seulement sur le maintien de l'autonomie mais aussi de prévenir les risques liés à la dépendance, dans le respect des attentes des résidents.

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire de soignants, thérapeutes, animateurs, aumôniers et de toutes les personnes qui sont amenées à répondre à vos besoins. L'équipe du Pavillon met à disposition leur savoir-faire et leur expertise. Un projet de vie est pensé avec le résident. L'équipe a pour mission de l'aider à le réaliser.

L'entrée en établissement médico-social répond pour les résidents et leurs proches, à un besoin de sécurité. Elle permet de pallier les risques encourus par la personne seule et isolée, pour qui le maintien à domicile n'est plus possible.

La sécurité du résident est assurée par un ensemble de mesure qui vise à le préserver des accidents tout en respectant sa liberté de mouvement.

Les soignants veillent également au bien être de chaque résident, en prenant en compte sa pathologie et les douleurs associées. La douleur qu'elle soit physique, psychique ou émotionnelle rend plus vulnérable la personne âgée déjà fragilisée par la maladie ou la dépendance.

La prise en charge de la douleur fait donc partie intégrante du projet de soins. Disponible et à l'écoute, le corps médical apporte une réponse adaptée. Par cette approche pluridisciplinaire, les résidents bénéficient ainsi de soins de grande qualité, dans un climat relationnel sécurisant.

Lors d'une maladie ou d'un accident, selon leur gravité et votre souhait, la proximité des services hospitaliers de l'établissement et la dotation en personnel formé de l'EMS, permettent à la personne âgée de rester dans son lieu de vie. Si un transfert est nécessaire dans un service de soins aigus, elle pourra ensuite entreprendre sa réadaptation dans son lieu de vie et bénéficier de toutes les compétences disponibles dans l'établissement.

Nous sommes à votre service pour vous accompagner dans vos besoins physiques, psychologiques, sociaux, spirituels et culturels. Nous créons un climat propice aux relations humaines, sans nous immiscer dans l'intimité des personnes ou dans leurs choix.

Directives anticipées

Une attention particulière est portée au respect de vos directives anticipées. Une place prépondérante est laissée, selon vos souhaits, à votre représentant thérapeutique, à votre famille, vos amis, vos proches tout au long de votre séjour au Pavillon.

Si vous le désirez, nous sommes à votre disposition pour discuter de vos « directives anticipées » avec vous et / ou votre famille ou votre représentant thérapeutique.

TARIFS

Les prix sont fixés chaque année par l'Etat de Vaud (SASH – Service des assurances sociales et de l'hébergement) et les caisses-maladies.

Sous le régime actuel, les frais de séjour sont couverts par :

- votre participation socio-hôtelière (repas, service, chambre, animation, investissements, charges mobilières, contribution aux coûts des soins, ...)
- la participation de votre caisse-maladie (part des soins fixée pour toute la Suisse, par le biais de 12 forfaits journaliers correspondant à la lourdeur des soins requis)
- la participation de l'Etat de Vaud (solde du coût des soins après participation des assureurs et des résidents)

De plus, votre participation (franchise Frs. 300.— et quote-part Frs. 700.—) aux frais médico-pharmaceutiques est régie par la LAMal et peut s'élever au maximum à Fr. 1000.— par année civile, à moins d'une franchise à option. Pour les bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI, cette participation est prise en charge automatiquement, par des forfaits payés en janvier (Fr. 600.—) février et mars (Fr. 200.—) dans le cadre des régimes sociaux (PCG).

Ces mêmes régimes sociaux, si vos ressources sont insuffisantes, complètent la différence. Notre administration, vous accompagne, vous ou votre représentant dans l'accomplissement de ces démarches.

Les transports

L'Hôpital de Lavaux organise les transports nécessaires à votre prise en charge et dispose d'un véhicule et de partenaires spécialisés pour les transports patients médicalisés ou en situation de handicap.

Tous les transports sont à la charge du résident. Si vous souhaitez un transport, les tarifs sont les suivants :

- ^ Pour les transports effectués par l'Hôpital de Lavaux (bus interne) : CHF 2.- par km + CHF 60.- par heure (temps de transport et d'attente)
- ^ Pour les prestataires externes : selon tarifs des prestataires

DROITS ET CITOYENNETE

Vous avez la liberté de changer d'établissement, c'est votre droit le plus strict.

Il se peut que votre demande mette du temps à aboutir, les listes d'attente sont parfois importantes. Une demande peut être faite à votre infirmière.

Cas échéant, votre infirmière vous mettra en contact avec la personne chargée des liaisons entre établissements.

Le secrétariat et l'équipe soignante sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives et vous accompagner vous et vos proches dans l'organisation de votre nouvelle vie qui doit concilier qualité des soins et vie sociale.

Durant votre séjour, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations, de vos désirs.

COORDONNEES

Adresse pour le courrier

Prénom et nom
Hôpital de Lavaux
Chemin des Colombaires 31
1096 Cully

Site internet de l'Hôpital : www.hopitaldelavaux.ch
Adresse e-mail de l'Hôpital : info@hopitaldelavaux.ch

NUMEROS UTILES

Infirmière-cheffe de l'EMS Le Pavillon	021 799 08 20
EMS Le Pavillon	021 799 02 00
Médecin-cheffe adjointe	021 799 08 01
Réception de l'Hôpital de Lavaux	021 799 01 11

Pour un appel interne à l'Hôpital, veuillez composer uniquement les chiffres en gras.

ACCES

Transports publics

Un train régional s'arrête en gare de Cully. L'Hôpital se situe au-dessus de la gare à environ 5 minutes à pied par un petit chemin à travers les vignes ou à environ 10 minutes par la route.

Le bus n° 67 s'arrête au début du Chemin des Colombaires – arrêt « Cully, Colombaires » à environ 5 minutes à pied de l'Hôpital.

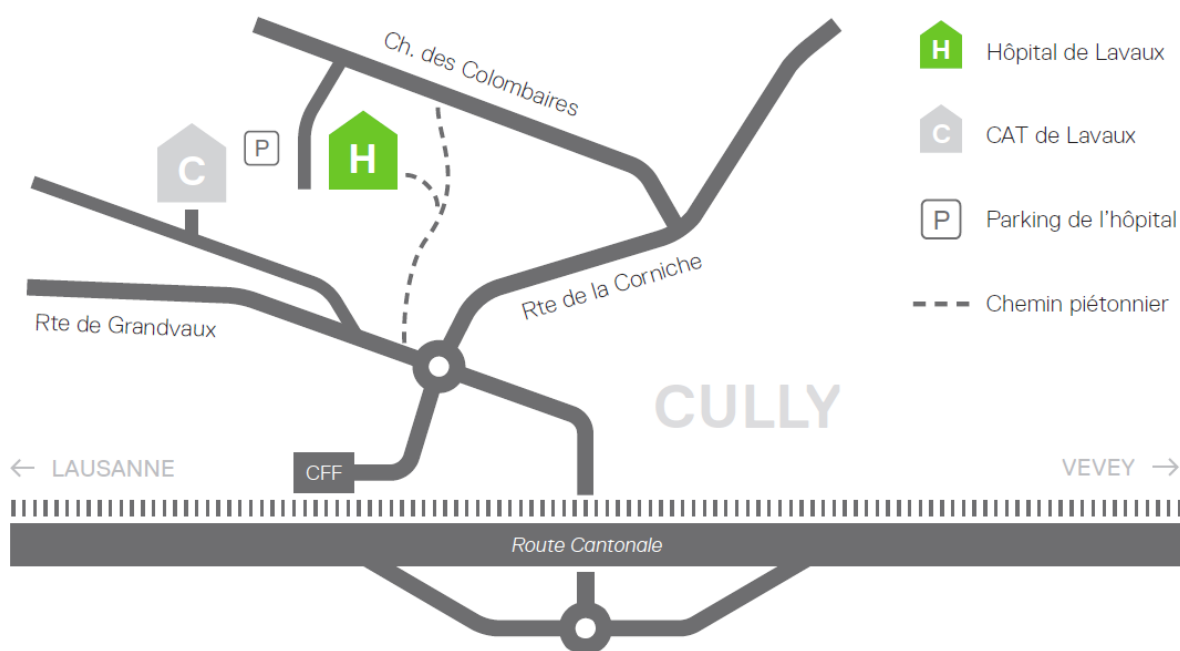
Autoroute

Sortie Lutry /Belmont, descendre jusqu'à Lutry et suivre la route du lac direction Vevey. Un parking payant est à disposition.

Parking

Un parking payant est à disposition.

De nombreuses personnes se promènent sur le parking notamment en chaise roulante, nous vous conseillons de rouler au pas et de rester particulièrement vigilant





HOPITAL DE LAVAUX